



Aide retraite certificat de scolarité

Par **Lydie123**, le **30/11/2010** à **21:11**

Bonjour,rnrnTout d'abord je vous remercie de l'attention que vous portez a mon message et vais essayer d'être le plus concis et clair possible !rnrnJe suis étudiante en fac a Paris, j'ai quitter le domicile familial il y'a de ca quelque années suite a de gros problème avec mes parents.rnÉvidemment, ca fais crise d'adolescence dis ainsi, je me permet donc de préciser que mon père s'est rendu coupable d'un bon nombre d'arnaque et que la situation étais intenable, entre problème juridique et financier.rnrnDe fait, il est aujourd'hui a la retraite et me demande - Après un froid de plusieurs années - si je peut lui joindre un de mes certificat de scolarité.rnVous allez peut être penser que je suis inutilement méfiante, mais j'avoue que je rechigne vraiment a lui transmettre toute information me concernant et je préférerais être donc sur de deux choses :rnrn1) A t'il vraiment besoin d'un certificat de scolarité pour sa retraite ?rn2) Peut t'il me nuire d'aucune façon si je lui transmet ces données me concernant ?rnrnEn espérant avoir put vous transmettre clairement mes inquiétudes, et en vous remerciant d'avance du temps passer a me lire,rnrnLydie.

Par **Clara**, le **30/11/2010** à **23:22**

Apparemment, pour certaines retraites, il y a une majoration en prouvant qu'on a encore des enfants à charge en presentant un certificat de scolarité.rnrnJe ne sais pas si c'est en rapport, mais bon...

Par **kingdom**, le **16/12/2010** à **19:02**

je ne connais pas se type de majoration, le mieux serai qu'il se justifie mieux... (courrier ou autre!)